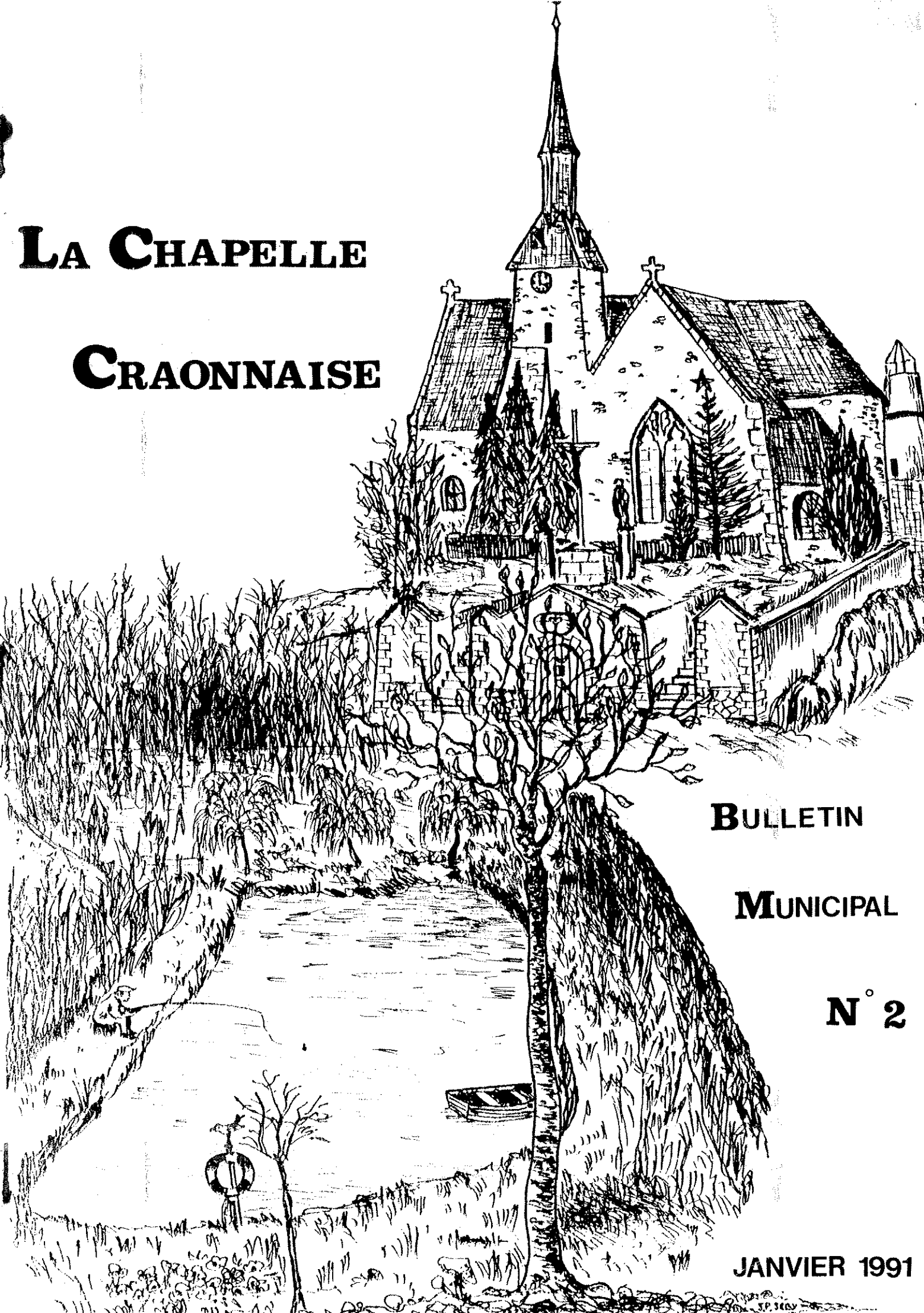


# LA CHAPELLE CRAONNAISE



**BULLETIN**

**MUNICIPAL**

**N° 2**

**JANVIER 1991**

## LA CHAPELLE CRAONNAISE D'HIER

Mentionnée sous le nom de "Ecclesia de Capella" en 1136, la petite bourgade de Chapelle-Craonnaise a conservé le nom de ses premiers seigneurs, membres d'une famille de la Chapelle que l'on trouve citée quatre fois au cours du XII<sup>e</sup> siècle.

Cette commune est bâtie sur la rive gauche de l'Oudon, à 19 kilomètres de Château-Gontier, 6,5 de Craon et 6 de Cossé-le-Vivien, son chef-lieu.

Elle compte aujourd'hui environ 282 habitants. D'une superficie cadastrée de 1 045 hectares, son territoire est arrosé par l'Oudon. Il possède de nombreux pâturages. En 1696, Miromesnil recensait : "897 arpents en fonds froid, dont 474 en terres labourables, 149 en pâture, 112 en près, 2 en bois, 60 en landes et terres ingrates", qui étaient partagés entre 10 métairies. En 1843, la commune comptait 74 fermes.

L'église de la Chapelle-Craonnaise appartenait à l'abbaye de Vendôme avant 1136. La seigneurie de paroisse a donc appartenu à une famille de la Chapelle au XII<sup>e</sup> siècle. Par l'alliance, dit-on, de Macé de Quatrebarbes avec Jeanne de Brachesac, elle devint la propriété des de Quatrebarbes vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Lorsque Jeanne de Quatrebarbes unit sa destinée à celle de Louis de la Tour-Landry, la seigneurie fut réunie à celle de la Motte-Sorchin qui était située à 2 kilomètres au nord du bourg. En 1725, le seigneur des Alleux, Charles-Guillaume de la Corbière, possédait aussi la seigneurie de la Chapelle. Un membre de sa famille, François-Honoré-Hyacinthe, propriétaire des mêmes terres, assista à l'assemblée de la noblesse à Angers, en 1789. Le 15 novembre 1791, les habitants de la commune pétitionnaient; ils voulaient conserver leurs prêtres qui, par leur vertu et leurs mérites, leur étaient très recommandables. "La crainte seule de les perdre nous trouble et nous déchire, disaient-ils, et nous regarderions comme le plus malheureux de nos jours celui où ils seraient forcés de se séparer de nous".

Les Vendéens de passage à la Chapelle-Craonnaise, brûlèrent tous les registres de la mairie. Jacques Guyon, fut guillotiné pour les avoir suivis, le 28 Germinal. Un des chefs le plus en vue des royalistes du Craonnais, Lecomte habitait cette commune.

COUT PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 1990

Voirie :

Renforcement de structures de chaussées	
C.R. "la Queudrairie", "la Motte Sorcin", "L'Aulnay", "la Bourdonnais"	22 850 F TTC
Subvention Dotation Globale d'Equipelement	4 570 F
Fossés V.C. 301 - C.R. "les Roches"	12 500 F TTC
Point à temps divers V.C. et C.R.	15 635 F TTC

Salle des Fêtes :

Vestiaires-sanitaires-cuisine	306 000 F TTC
Subvention Départementale d'Equipelement	91 800 F
Equipelement cuisine	87 500 F TTC

Mairie :

Aménagement bureau du Maire - cantine	27 000 F TTC
Subvention Fonds d'aide départementale aux communes rurales	6 800 F
Acquisition mobilier	12 500 F TTC

Presbytère, église :

Toiture	79 000 F TTC
Subvention Fonds d'aide départementale aux communes rurales	27 500 F
Pignon église	6 600 F TTC
Subvention Fonds d'aide départementale aux communes rurales	2 300 F

Vestiaires football :

Auvent (fournitures matériaux)	3 400 F TTC
--------------------------------	-------------

Espaces verts :

T.V.A. à récupérer SUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX	3 100 F TTC
	86 000 F

PROJETS ENVISAGES

- Deux logements locatifs en intercommunalité avec le S.I.V.O.M.
- Remise en état des berges du plan d'eau communal
- Acquisition d'une tondeuse pour le terrain de football
- Renforcement de structure de chaussée V.C. 301, route de Simplé
- Fossés C.R. "la Baronnerie" et "la Roche"

## COUT PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 1990

### Voirie :

Renforcement de structures de chaussées	
C.R. "la Queudrairie", "la Motte Sorcin", "L'Aulnay", "la Bourdonnais"	22 850 F TTC
Subvention Dotation Globale d'Equipement	4 570 F
Fossés V.C. 301 - C.R. "les Roches"	12 500 F TTC
Point à temps divers V.C. et C.R.	15 635 F TTC

### Salle des Fêtes :

Vestiaires-sanitaires-cuisine	306 000 F TTC
Subvention Départementale d'Equipement	91 800 F
Equipement cuisine	87 500 F TTC

### Mairie :

Aménagement bureau du Maire - cantine	27 000 F TTC
Subvention Fonds d'aide départementale aux communes rurales	6 800 F
Acquisition mobilier	12 500 F TTC

### Presbytère, église :

Toiture	79 000 F TTC
Subvention Fonds d'aide départementale aux communes rurales	27 500 F
Pignon église	6 600 F TTC
Subvention Fonds d'aide départementale aux communes rurales	2 300 F

### Vestiaires football :

Auvent (fournitures matériaux)	3 400 F TTC
--------------------------------	-------------

### Espaces verts :

T.V.A. à récupérer SUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX	3 100 F TTC
	86 000 F

### PROJETS ENVISAGES

- Deux logements locatifs en intercommunalité avec le S.I.V.O.M.
- Remise en état des berges du plan d'eau communal
- Acquisition d'une tondeuse pour le terrain de football
- Renforcement de structure de chaussée V.C. 301, route de Simplé
- Fossés C.R. "la Baronnerie" et "la Roche"

# L'INTERCOMMUNALITE

## ET SES SERVICES

### ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE "CLAUDE DEBUSSY"

Le 8 octobre, une école intercommunale de musique a ouvert ses portes à tous les enfants aimant la musique. Cette école a pu être créée grâce au regroupement de quelques communes du secteur de COSSE LE VIVIEN :

- COSSE LE VIVIEN
- LA CHAPELLE CRAONNAISE
- QUELAINES ST GAULT
- LAUBRIERES
- ST POIX
- ASTILLE
- MERAL

Tout enfant, âgé de 4 ans et plus, peut y être inscrit.

Le financement de cette école est assuré à 50 % par les familles, 50 % par les communes adhérentes. Cette année, LA CHAPELLE CRAONNAISE compte 4 inscriptions. Les cours de musique, solfège et instrument sont dispensés dans 3 centres : COSSE LE VIVIEN, QUELAINES ST GAULT et ST POIX, évitant ainsi des trajets importants à certaines familles.

### SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative de COSSE LE VIVIEN dont nous faisons partie, aide chaque commune du canton à organiser certaines manifestations : marché de GASTINES, concerts ...

Il vient de mettre en place une commission sur les sentiers pédestres.

Tous les gens intéressés peuvent se faire connaître et apporter leurs suggestions.

Tous les habitants de la commune sont invités à participer aux concours des maisons ou ferme fleuries, nous comptons sur vous !

Aussi, nous tenons à remercier Mme MALHERBE pour avoir concouru en 1990 et nous la félicitons pour le prix qu'elle a obtenu.

### SYNDICAT\_BASSIN\_DE\_L'OUDON

Travaux d'aménagement des rivières : les cours d'eau sont considérés comme rivières lorsqu'ils ont une largeur de fond d'au moins 3 mètres. Sur ces cours d'eau, les travaux d'élagage et de curage sont réalisés par le Syndicat de Bassin de l'Oudon. Il est précisé que le débroussaillage reste à la charge des riverains.

Travaux d'aménagement des ruisseaux : les cours d'eau sont considérés comme ruisseaux lorsqu'ils ont une largeur au plafond inférieure à 3 mètres. Sur ces cours d'eau, les travaux d'élagage et de débroussaillage restent à la charge du Syndicat. Cinq grands secteurs ont été mis en place. Une intervention systématique est prévue tous les 5 ans.

### ASSOCIATION\_FAMILIALE\_D'ATHISE

L'association familiale souhaite ouvrir ses services aux communes environnantes (piscine, cinéma, centre aéré).

S'adresser à Mme GAUDRE, Tél. : 43.06.21.77

### LE\_CENTRE\_COMMUNAL\_D'ACTION\_SOCIALE

Cette commission est présidée par le Maire.

Le C.C.A.S. finance le repas annuel des retraités de la commune.

Un service de maintien à domicile des personnes âgées peut intervenir en cas de besoin sur la commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE. Le siège est situé à la Maison de Retraite de COSSE LE VIVIEN 7, rue Ambroise Paré.

Pour tout renseignement Tél. : 43.98.94.33

Il est rappelé que toute personne se trouvant en difficulté sur la commune est invitée à en parler soit au Maire ou à un membre du C.C.A.S., soit au secrétaire de mairie.

Des solutions d'aide peuvent être étudiées avec elle.

### OUVERTURE\_DE\_LA\_MAIRIE

Lundi : 9H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00

Jeudi : 9H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00

GENDARMERIE\_DE\_COSSE\_LE\_VIVIEN : Tél. 17

POMPIERS\_CRAON : Tél. 18

# services et tarifs

## PHOTOCOPIES

l'unité : 1,00 F

+ de 50 : 0,50 F

Scolaires : 0,10 F l'unité

## CARTES DE PECHE

Cartes à la journée : 6,00 F pour une gaule

Cartes à l'année réservées aux habitants de la commune :

- 100,00 F la carte pour deux gaules par personne

- 50,00 F la carte pour les enfants jusqu'à 14 ans

## TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FETES

- un buffet campagnard jusqu'à 40 personnes	275 F
- un buffet campagnard de 41 à 70 personnes	330 F
- un buffet campagnard de plus de 70 personnes	400 F
- un buffet campagnard le midi au prix du repas	
- un repas jusqu'à 40 personnes	440 F
- un repas de 41 à 70 personnes	495 F
- un repas de plus de 70 personnes	605 F
- un vin d'honneur	100 F
- le repas des classes	gratuit
- chauffage : pour un vin d'honneur	30 F
pour une autre location	80 F
- deux locations gratuites par Association Communale	
- location pour une Association Communale	220 F
- location pour une Association hors commune	275 F
- location forfaitaire à l'année pour le Club du 3ème âge	220 F
- remboursement de vaisselle (verre, assiette, couteau, fourchette, cuillère...)	10 F

## ORDURES MENAGERES

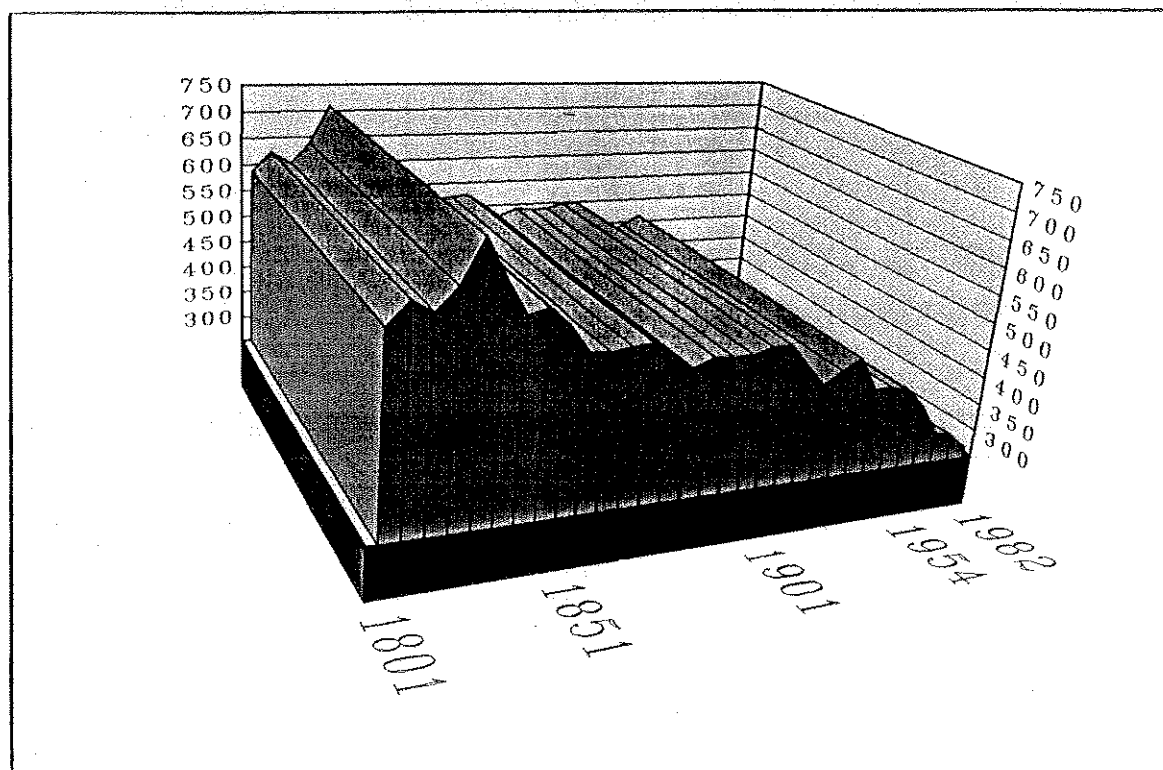
Le jour de ramassage des ordures ménagères est le mercredi matin.

Il est inutile, voire déconseillé de les déposer 24 heures à l'avance.

Un ramassage de ferrailles sera organisé vers la fin de l'été.

# recensement de la population

## la chapelle craonnaise



1688	639	1836	644	1881	477	1931	462
1700	593	1841	587	1886	491	1936	404
1732	593	1846	595	1891	488	1946	404
1763	610	1851	567	1896	488	1954	394
1801	586	1856	520	1901	498	1962	362
1806	623	1861	517	1906	498	1968	307
1821	601	1866	522	1911	460	1975	299
1826	638	1872	524	1921	423	1982	270
1831	709	1876	502	1926	444	1990	282

Voici depuis 3 siècles, les recensements généraux de la population retraçant l'évolution de notre village.

La Municipalité en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune.



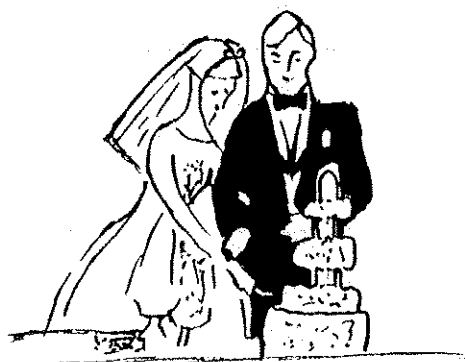
# ETAT CIVIL

## AU CARNET DE LA COMMUNE



**nos joies**

**- mariages**



**- naissances**

AUCHERIE Laurence née à LAVAL le 28 Juillet 1990

BALAVOINE Coralie née à LAVAL le 24 Juillet 1990

MORISSEAU Kévin né à CHATEAU-GONTIER le 8 Avril 1990

**nos peines**

BOUVIER Joseph décédé le 30 Novembre 1990

GENDRY Veuve AVRANCHE Augustine décédée le 5 Janvier 1990

NATUREL René décédé le 21 Juin 1990

# la parole est à nos associations

## Le Club de la Bonne Entente

Le Club de la Bonne Entente regroupe cette année quarante sept adhérents, une quinzaine se retrouvent tous les jeudis pour la belote, la pétanque ou le palet. Nous nous sommes réunis pour la galette des rois début janvier et crêpes en mars. Le Club organise plusieurs voyages en accord avec DENAZE et SIMPLE. C'est ainsi que nous sommes allés visiter le "Futuroscope" à POITIERS le 24 avril, sur les "plages du débarquement" le 22 juin, voir le "Carroussel" de SAUMUR le 30 juillet, assister aux vendanges à l'ancienne à MARTIGNE LE BRIAND le 30 septembre; le tout dans une très bonne ambiance avec chants et sketches pendant le parcours. Le 13 septembre, le Conseil Municipal et tous les adhérents étaient présents pour la remise du diplôme d'honneur National de la Ligue contre le cancer en présence de Monsieur PLOT, Président de la Ligue Départemental et de Monsieur de GASTINES, député et conseiller général de la Mayenne. La somme recueillie cette année est de 4 200 F. Nous avons toujours notre petite sauterie le premier jeudi de chaque mois, avec "Henri" à l'accordéon, une trentaine de couples se retrouvent dans une ambiance sympathique. Nous invitons d'ailleurs toutes personnes préretraitées et retraitées qui le désirent à venir nous rejoindre, le meilleur accueil leur sera réservé. A bientôt.

Le Club.

## Le Bureau de l'Ecole

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour remercier toutes les personnes qui se déplacent lors de nos manifestations, manifestations dont les bénéficiaires vont à l'école, constituée cette année d'une classe maternelle qui accueille les enfants de 2 ans à 5 ans. Malgré notre effectif réduit, réduit mais constant voir même en progression, nous voulons que notre école continue à vivre.

Pour cela, sachez que vous disposez d'une cantine pour vos enfants et éventuellement d'une garderie.

Cette année, notre première manifestation a été un buffet campagnard dansant dont les bénéficiaires appréciables nous ont permis d'organiser une journée gratuite pour nos petits élèves au parc d'attractions de ST JEAN DE MONTS.

Ensuite, le traditionnel voyage scolaire nous a emmené à GRANVILLE en juin.

L'intervillage avec DENAZE a eu son succès habituel malgré le mauvais temps. Le samedi 8 décembre, nous avons organisé comme chaque année depuis environ 6 ans, l'Arbre de Noël, la plus belle fête pour nos enfants qui sont ce jour-là les petites vedettes de la soirée en montrant leur talent à leurs parents. De plus, des cadeaux leur sont distribués par un véritable Père Noël que nous remercions et félicitons sincèrement ainsi que le Foyer des Jeunes, toujours présent à cette soirée. Chaque année, ils "se décarcassent" pour nous faire rire en inventant des sketches et des gags demandant beaucoup de préparation pour peu de temps sur scène. Nous terminons l'année avec notre concours de belote à la dinde et pour la St-Sylvestre nous nous associons au Comité des Fêtes pour organiser un réveillon qui a son succès habituel.

Le Bureau de l'Ecole.





Le Foyer des Jeunes profite de l'occasion qui lui est donnée par le biais de ce journal annuel, pour mieux se faire connaître.

Comme vous ne le savez peut-être pas notre association réunit quatre vingt membres. Puisque nous sommes à l'effectif, ajoutons que tout jeune qui va avoir quinze ans en 1991 est invité à venir rejoindre le groupe : pour cela s'inscrire chez le Président, Bernard CHAUDET, le meilleur accueil vous sera réservé.

Parlons un peu de nos activités pendant l'année écoulée.

Plusieurs bals disco ont été organisés : tout d'abord le 7 avril, puis le 4 août à l'occasion du premier anniversaire de la création du Foyer.

Notons qu'un repas entre jeunes avait précédé le bal et enfin le 1er décembre.

A chaque fois avec un réel succès.

Entre temps, nous avons perpétré la tradition des "Mouillotins" (vieille coutume Craonnaise qui veut que les jeunes, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, quêtent des oeufs dans les campagnes et le samedi suivant toute la commune se réunit pour partager les omelettes et s'amuser dans une ambiance amicale).

Un rallye vélo a également été organisé. Les cyclistes sont passés notamment à PEUPON avant de revenir à LA CHAPELLE et ceci par maints chemins de traverse... et de rallonge !!!

Les Jeunes du Foyer ont eu l'occasion de montrer leur talent pour l'Arbre de Noël des enfants de l'école, en interprétant des sketches et une petite pièce de théâtre improvisée, activité qui serait peut-être à développer.

Pour conclure cette rétrospective, notons le 15 décembre, huit Foyers des Jeunes avaient décidé de se réunir à l'occasion d'un buffet campagnard, afin de faire plus ample connaissance ou tout simplement connaissance. La soirée fût très cordiale et appréciée. Rendez-vous est d'ailleurs remis à d'autres occasions.

Nous voudrions achever ce petit mot en remerciant sincèrement toutes les personnes qui se sont déplacées lors de nos différentes manifestations.

Le Foyer des Jeunes.

### Le Comité des Fêtes

L'association se doit de commencer par des remerciements envers la municipalité puisque le présent bulletin permet au Comité des Fêtes de s'exprimer sur les réalisations de l'année.

Nous lui adressons donc tous nos vœux pour 1991 ainsi qu'à toute la population de la commune.

Qu'avons-nous organisé :

- Deux bals familiaux
- Deux concours de belote
- L'assemblée communale

Globalement l'année ne s'est pas révélée excellente sur le plan financier.

Le concours de belote aux pintades et les deux bals familiaux n'ont pas été de francs succès quant au nombre de participants. Bref nous devons désormais nous efforcer de changer notre style de manifestation pour attirer la population. Ajoutons tout de même quelques mots sur l'assemblée du 7 et 8 juillet.

L'ensemble a connu son affluence habituelle.

La première journée commença le samedi après-midi par un concours de pêche (et pour certains dès la veille et le matin même par un ramassage mémorable de lots) avec un nombre stationnaire de pêcheurs (depuis quelques années), mais que beaucoup de plans d'eau nous envient cependant.

Le dimanche a débuté par une remise de gerbe au monument aux morts.

L'après-midi, on a pu voir une course cycliste où les fidèles de la petite Reine ne manquent pas de se retrouver. Pour rester dans le ton, un défilé de vélos fleuris conduits par les enfants du coin a eu lieu.

Bien sûr, ces épreuves ont été précédées et clôturées par une exhibition de la Fanfare d'EVRON.

Une fois la nuit tombée (tard), de nombreuses personnes ont pris part à la retraite aux flambeaux et ont traversé tout le village : la musique, les lampions, les rires; on avait l'impression de revivre l'ambiance des fêtes d'antan - sans compter un petit plus qui a eu son effet cette année : l'éclairage tous azimuts de notre charmante église (à l'initiative du Conseil Municipal que nous félicitons au passage).

Et puis, le clou de la soirée : le feu d'artifice, qui - on peut le dire sans une étincelle de fanfaronnade - fit l'unanimité sur sa qualité. Ce qui ne gâte rien, au contraire. Les gerbes multicolores étaient accompagnées d'une musique de Jean-Michel JARRE (effets assurés).

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui travaillent pour cette assemblée, qu'elles soient membres ou non du bureau. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés car comme chacun sait il y a beaucoup à faire dès que quelque chose s'organise. Pour 1991, n'oubliez pas de consulter le calendrier des manifestations prévues pour toutes les associations dont le Comité des Fêtes.

L'assemblée retiendra en particulier notre attention, nous souhaitons notamment donner un impact supplémentaire à la soirée du samedi.

Nous entrerons plus dans les détails en temps voulu.

Amicalement.

Le Comité des Fêtes

#### L'Association Sportive du Football

L'association, après persévérance et courage au cours de la saison 89/90, a réussi son accession en Promotion de 2ème division.

Pour augmenter le budget du club de football, nous avons mis en place un tournoi se déroulant le lundi de Pâques 16 avril. Nous avons accueilli ce jour-là 35 équipes de 7 joueurs + 1 remplaçant. C'est une équipe de ST POIX et une autre de POMMERIEUX qui ont remporté les finales.

Après cette première, bien menée par les membres, les 10 ans du club ont été fêtés le 23 juin sous une pluie persistante tout l'après-midi. C'est le soir que les meilleurs moments se sont passés dans la salle municipale.

Après un repas servi à la "bonne franquette", des trophées ont été offerts à des gens méritants pour l'association.

Les recettes obtenues ont permis avec l'aide financière de la Municipalité de construire un abri en prolongement des vestiaires afin de protéger les joueurs des intempéries à la fin de chaque match. Une réalisation très appréciée!

Merci aux bénévoles ayant participé aux travaux.

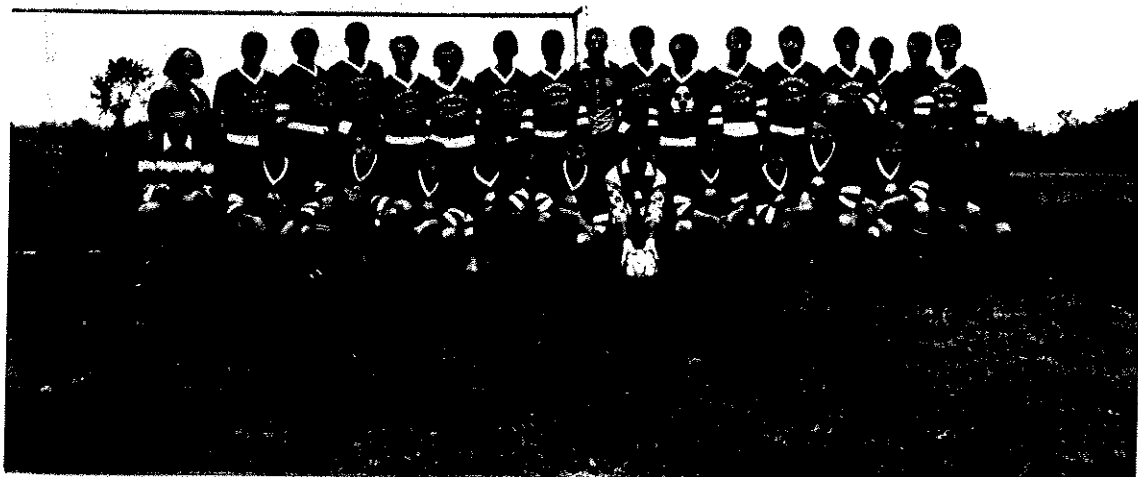
Le concours de belote à l'oie ou à l'argent a vu bon nombre d'équipes le week-end du 12, 13 et 14 octobre.

Avant de terminer par la composition des différentes équipes mises en place pour la saison 90/91, félicitons Mr Claude MORICEAU, devenu arbitre officiel depuis cette année.

- une équipe A en Promotion de 2ème division
- une équipe B en 3ème division
- les cadets associés avec SIMPLE et COSMES
- les minimes associés avec ASTILLE, COSMES et COURBEVEILLE
- les pupilles associés avec COSMES ainsi que les poussins

Tous les joueurs sont photographiés sur le nouveau calendrier, distribué chaque année. Nous remercions tous les commerçants et les associations pour la coupe offerte ce jour-là.

L'Association Sportive.





L'Amicale des Anciens A.F.N.

Les membres de l'Amicale se réunissent plusieurs fois en cours d'année au café MIGNOT, pour préparer les manifestations prévues, qui se reconduisent (il est vrai) d'une année à l'autre, mais qui n'en sont pas moins diverses que particulières.

Particulières : comme notre participation avec les anciens combattants de 39/45, aux commémorations du 8 Mai et 11 Novembre, et autres cérémonies où le drapeau doit être représenté.

Diverses : comme l'organisation du concours de belote fin janvier.  
D'une soirée galette des rois, suivie d'un bal familial avec les camarades de l'Amicale d'ATHEE, dont le but est de se retrouver plus nombreux, pour passer une agréable soirée, et aussi d'envisager l'organisation d'une journée détente.  
A rappeler notre voyage au Futuroscope de POITIERS le 25 août dernier.

Le Bureau.





### Groupement de défense contre les ennemis des cultures

Suite au plan départemental pour la destruction des ragodins en juillet et août dernier, un groupement communal est officiellement formé.

Président : Mr BELLEY Raymond

Vices présidents : Mr REBILLARD Antoine et Mr CHAUVIN Guy

Secrétaire : Mr PAILLARD Paul

Trésorier : Mr LECOP Gérard

Le Groupement remercie toutes les personnes qui ont participé à la destruction de ces nuisibles. Pour la chasse aux renards, fouines, corbeaux et autres des indemnités sont prévues. Veuillez contacter le bureau.

Le Groupement de défense.

Toutes les associations vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 1991.

# Calendrier des Fêtes

- 12 JANVIER : Galette A.S. Football
- 26- 27 JANVIER : Concours de belote A.F.N.
- 16 FEVRIER : Bal disco Comité des Fêtes
- 17 MARS : Repas des Anciens
- 23 MARS : Bal disco Foyer des Jeunes
- 01 AVRIL : Tournoi A.S. Football
- 13 AVRIL : Buffet dansant O.G.E.C.
- 04 MAI : Bal des Mouillotins Foyer des Jeunes
- 25 MAI : Bal Fête des Mères Comité des Fêtes
- 30 JUIN : Rallye vélo
- 13- 14 JUILLET : Fête Communale
- 14 SEPTEMBRE : Soirée gastronomique A.S. Football
- 11-12- 13 OCTOBRE : Concours de belote A.S. Football
- 15-16- 17 NOVEMBRE : Concours de belote Comité des Fêtes
- 23 NOVEMBRE : Bal disco Foyer des Jeunes
- 07 DECEMBRE : Arbre de Noël
- 13-14- 15 DECEMBRE : Concours de belote O.G.E.C.
- 31 DECEMBRE : Saint Sylvestre

LOTISSEMENT COMMUNAL DE LA TOUCHE

